

5, rue Dubois

69002 – Lyon

 Madame Elisabeth Borne

 Ministre de la Transition Ecologique et Solidaire

 246 Boulevard Saint Germain

 75007 Paris

 Lyon, le 2 octobre 2019

Madame la Ministre, *chère Madame Borne (à la main)*

Vous trouverez ci-joint une note relative au projet de métro ligne E à Lyon rédigée par le CIL (Comité d’Intérêt Local) Centre Presqu’île, dont je suis le Président.

J’étais l’un de vos collaborateurs directs lorsque vous étiez Directrice de la Stratégie de la SNCF et je tiens comme citoyen disposant de quelque compétence à attirer votre attention sur la teneur du dossier et sur les conclusions de la concertation publique qui s’est tenue cette année.

Les points suivants me semblent particulièrement importants :

- le dossier a été rédigé par le seul SYTRAL (Syndicat des Transports Lyonnais), qui n’a pas compétence sur les TER et les synergies possibles entre les dessertes et les infrastructures dépendant, d’une part, des TCL (Transports en Commun Lyonnais) et d’autre part des TER (tram train de l’Ouest Lyonnais) n’ont pas été étudiées,

- il y a actuellement quatre tunnels sous la colline de Fourvière et il est proposé d’en percer un cinquième sans prendre en compte les capacités résiduelles offertes par le tunnel de Loyasse dépendant de l’activité TER et particulièrement bien placé pour la desserte de Gorge de Loup, véritable hub TCL/TER/autocars,

- il n’existe pas de tarification unique ce qui constitue un frein important à toute « intermodalité » TER/TCL et ce sur l’ensemble du territoire de la métropole.

L’analyse du dossier confirme donc que l’optimum d’une seule autorité organisatrice ne peut pas être l’optimum global et que la création d’un syndicat ayant compétence sur tous les services (TER, TCL et département du Rhône) apparaît indispensable.

Par ailleurs, l’accès à la Part-Dieu a fait l’objet d’une grande attente de la part du public et il convient vraisemblablement d’actualiser l’étude du triangle des Charpennes évitant une rupture de charge entre les lignes A et B du métro.

J’adresse également ces réflexions à M. le Secrétaire d’État aux Transports et à M. le Préfet de Région Auvergne Rhône Alpes et reste à votre disposition et celle de vos collaborateurs pour tout examen complémentaire.

Je vous prie d’agréer, Madame la Ministre, l’expression de ma haute considération.

Bernard Colombaud

Directeur Honoraire de la SNCF

Président du CIL Centre Presqu’île